

# Aspects statistiques

Nº 102

# La population résidante active dans le canton de Genève de 1920 à 1990

Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990

Volume 6

So	Sommaire			
	Introduction	3		
1.	Population résidante et population résidante active	4		
2.	Taux spécifique d'activité	6		
3.	Taux d'activité par groupe d'âges	8		
4.	Durée moyenne de vie active	13		
	Annexes	17		



L'Office cantonal de la statistique produit et recueille des informations dans tous les domaines de la statistique, les met à disposition et les diffuse. Il assure également la coordination de la statistique publique sur le plan cantonal.

#### Principaux modes de diffusion :

#### Publications

Voir liste en page 4 de couverture

#### Téléphone

022 / 787 67 07 (accès principal à l'Office) 022 / 787 67 67 (indice des prix à la consommation)

## Télécopieur

022 / 736 29 45

#### Vidéotex

\*5703 ou \*STAT#

#### Centre de documentation

Ouvert au public de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

#### Légende des signes

- valeur nulle
- valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- ... donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- ( ) l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [ ] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

Reproduction et utilisation des chiffres autorisées avec mention de la source.

Office cantonal de la statistique

8, rue du 31-Décembre Case postale 6255 1211 Genève 6



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE République et canton de Genève



# Aspects statistiques

Nº 102

# La population résidante active dans le canton de Genève de 1920 à 1990

Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990

Volume 6

Tab	Table des matières					
	Introduction	3				
1.	Population résidante et population résidante active	4				
2.	Taux spécifique d'activité	6				
	Taux spécifique d'activité, sexe masculin Taux spécifique d'activité, sexe féminin	7				
3.	Taux d'activité par groupe d'âges	8				
	Taux d'activité par groupe d'âges, sexe masculir Taux d'activité par groupe d'âges, sexe féminin	1 9				
4.	Durée moyenne de vie active	13				
4.1	Durée moyenne de vie active à l'époque des recensements	13				
4.2	Durée moyenne de vie active dans deux groupes de générations	15				
	Annexes	17				



## Recensement fédéral de la population 1990 Diffusion des résultats

Le recensement de la population (RFP) est l'une des sources essentielles de la statistique suisse. Organisé depuis 1850 par l'Office fédéral de la statistique (OFS), il a lieu tous les dix ans dans les premiers jours du mois de décembre. L'OFS s'appuie sur le travail des communes, pour exécuter le relevé, et des offices de statistique régionaux (cantons et grandes villes) pour les tâches d'organisation et de contrôle.

Enquête exhaustive par définition, ses résultats sont traditionnellement disponibles aux échelons du pays, des cantons et des communes ou groupements de communes (districts, agglomérations). Plus récemment — à Genève, depuis 1960 — les principaux résultats sont également établis selon des découpages infra-communaux (quartiers ou hectares).

Comme il l'avait fait avec le recensement précédent (1980), l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) a entrepris avec le RFP 1990 un programme d'exploitation très complet qui se traduit par :

- La publication des résultats essentiels dans l'Annuaire statistique du canton (dès l'édition 1992);
- La mise à disposition de l'information directement aux utilisateurs qui en font la demande (tableaux à la carte sur papier ou disquette);
- Un programme d'analyse, présenté sous la forme d'articles parus ou à paraître dans les diverses collections de l'OCSTAT.

Les thèmes principaux traités dans cette série d'articles sont les suivants :

- Population résidante : caractéristiques socio-démographiques (sexe, âge, nationalité, religion, langue,...)
- Ménages : type, composition, taille, ...
- Population active : taux d'activité, profession, formation, ...
- Navettes: déplacements journaliers entre lieu de domicile et lieu de travail ou d'étude des actifs et des élèves (moyens de transport, durée des trajets,...)
- Bâtiments et logements : structure et équipement du parc immobilier habité
- Conditions d'habitation des ménages : rapports entre la taille et la composition des ménages et le nombre de pièces ou la surface des logements.

La publication de la totalité de ces études devrait être achevée à fin 1996. Leur volume et leur diversité dépendront évidemment des priorités de l'Office et de la disponibilité des auteurs.

#### Liste des études parues jusqu'ici :

Population résidante du canton de Genève et des communes; évolution 1950-1990; Données statistiques 1992/7, septembre 1992.

La population âgée en Suisse et à Genève : quelques aspects; Aspects statistiques n° 89, décembre 1992.

Bâtiments et logements à Genève; données communales; Données statistiques 1993/4, juillet 1993. Atlas du bassin genevois; en collaboration avec l'INSEE Rhône-Alpes, hors collection, mai 1994.

Structure professionnelle de la population résidante active du canton de Genève en 1990; Aspects statistiques n° 99, octobre 1994.

Le niveau de formation de la population du canton de Genève; Aspects statistiques n° 100, novembre 1994,

Etude réalisée par :

Jean-Emile Neury (Tél. 787 67 10)

Avec la collaboration de : Laurence Félix (traitement de texte) Michel Süss (graphiques)

# La population résidante active dans le canton de Genève de 1920 à 1990 : bref aperçu

Durant des millénaires, le travail a été une malédiction pour l'homme. Depuis quelques lustres, il semble être devenu une bénédiction pour la femme.\*

## Introduction

Tous les dix ans, en principe les années dont le millésime se termine par 0, les statisticiens fédéraux nous livrent leur moisson de chiffres, tirés de l'exploitation des recensements fédéraux de la population, des bâtiments et des logements. Rappelons que ce recensement est l'un des deux plus importants relevés statistiques réalisés en Suisse¹ et qu'il fournit, notamment, des données démo-économiques à l'échelon le plus fin. Aujourd'hui encore, ces résultats sont les seuls disponibles pour certains Etats confédérés, ceux-là n'actualisant aucune donnée de ce type; et pour l'ensemble du pays et pour les quelques cantons les plus avancés en matière d'information statistique, ce n'est qu'il y a peu que certaines informations intercensitaires, de nature démo-économique, existent².

Le but du présent article est de présenter brièvement l'évolution de la population résidante active dans le canton de Genève, depuis 1920, en la comparant à celle observée dans l'ensemble du pays; nous traiterons successivement :

- de l'effectif global de la population résidante active, avec quelques rappels de l'évolution du nombre total d'habitants;
- du taux spécifique d'activité par sexe;
- d'un bref aperçu sur le nombre brut d'années actives, par sexe, à l'époque des recensements et dans deux groupes de générations.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que, d'un recensement à l'autre, la définition de la population résidante active a pu être légèrement modifiée; bien que ces modifications n'aient le plus souvent qu'une incidence relativement mineure sur les résultats mis à disposition, il n'en reste pas moins que ceux-ci ne sont pas toujours strictement comparables sur le plan chronologique.

<sup>\*</sup> Propos tenus par M. Pierre Laroque, Président de la section sociale du Conseil d'Etat (France), en ouverture d'une séance du «Colloque national sur la démographie française», tenu à Paris les 23, 24 et 25 juin 1980. L'auteur du présent article ne garantit pas la lettre de la citation; son esprit, si!

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>L'autre étant le recensement fédéral des entreprises.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Par exemple, la première enquête annuelle suisse sur la population active (par sondage) n'a eu lieu qu'en 1991. Quelques résultats de cette enquête, pour Genève, sont disponibles auprès de l'OCSTAT.

Le lecteur voudra bien s'en souvenir lors de l'examen et de l'utilisation des chiffres publiés et, éventuellement, se reporter à l'annexe F où figure un résumé de l'évolution des modifications qu'a subies la définition de la population résidante active.

## Population résidante et population résidante active

En soixante-dix ans, de 1920 à 1990, la population résidante du canton de Genève a crû à un rythme annuel moyen de 1,14 %³ (hommes: 1,22 %; femmes: 1,08 %); pour la Suisse entière, les données comparables sont respectivement égales à 0,82 %, 0,85 % et 0,79 % (voir le tableau 1, où sont présentés les effectifs de la population résidante et de la population résidante active, pour Genève et la Suisse). On remarquera que, dans les deux cas, la progression du sexe masculin a été plus rapide que celle du sexe féminin, l'écart étant particulièrement marqué à Genève. Cela s'explique par le fait que la structure par sexe est passablement déséquilibrée au début de la période: on compte alors, en 1920, dans le canton, 83 hommes pour 100 femmes, de tous âges; soixante-dix ans plus tard, la proportion équivalente s'élève à 92, et cela en dépit du vieillissement démographique accéléré de la population féminine. Ce déséquilibre, sur le plan cantonal, a vraisemblablement deux causes. D'une part, le départ d'étrangers durant la Grande Guerre a été proportionnellement plus marqué ici que dans l'ensemble du pays. D'autre part, il est possible que l'immigration antérieure de main-d'oeuvre féminine était plus importante à Genève; par exemple, au début de la période sous revue, on comptait, dans la République, 48 femmes actives pour 100 femmes âgées de plus de 15 ans ou plus, alors que cette même proportion était à peine supérieure à 43 dans la Confédération.

Un dernier exemple met en évidence les évolutions générales non parallèles de Genève et de la Suisse; en 1920, on recensait 44 «Genevois» pour 1 000 personnes résidant en Suisse; en fin de période, cette proportion est de 55.

Au cours de la même période, la *population résidante active* «genevoise» a augmenté de 1,11 % par an (hommes : 1,02 %; femmes : 1,24 %); les résultats comparables se montent, respectivement, à 0,96 %, 0,84 % et 1,18 % pour l'ensemble du pays. Globalement, de 1920 à 1990, le canton a renforcé ses parts sur le «marché des actifs»; en début de période, sur 1 000 actifs résidant en Suisse, on en a recensé 51 dans le canton; soixante-dix ans plus tard, on en compte 57.

Bien entendu, ces évolutions moyennes recouvrent des disparités intercensitaires très marquées (voir annexe A), particulièrement à Genève. Les années vingt et trente (et même jusqu'à la fin du second conflit mondial) ont été des années de grande dépression démo-économique, comme on peut le relever dans l'*Histoire de Genève* publiée sous la direction du professeur P. Guichonnet<sup>4</sup>: «De 1914 à 1945, Genève connaît une véritable traversée du désert, sur les plans démographique, socio-économique et socio-politique. En 1914, la population genevoise compte 171 955 habitants. En 1915, elle en a déjà perdu 6 436. L'évolution démographique sera dès lors, et jusqu'en 1945, en dents de scie. La population résidante tombera à son point le plus bas en 1925 avec 162 627 habitants. Elle amorcera de 1926 à 1945 une lente remontée, avec une nouvelle rupture entre 1933 et 1941. Phénomène capital : les étrangers, qui en constituaient en 1915 encore 38,7 %, ne représentent plus que 14,9 % en 1945. Les vides ont donc été essentiellement comblés par l'apport des Confédérés, qui affluent dès 1918, et qui représenteront 48,6 % de la population en 1945 contre 27,9 % en 1915».

<sup>3</sup>Calculé selon la formule des intérêts composés.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Histoire de Genève, Toulouse, Lausanne, Privat, Payot, 1974 (p. 330).

Population résidante et population résidante active, dans le canton de Genève et en Suisse, de 1920 à 1990

Tableau 1

			Genève			Suisse
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Population résidar	ite					
1920	77 742	93 258	171 000	1 871 123	2 009 197	3 880 320
1930	77 233	94 133	171 366	1 958 349	2 108 051	4 066 400
1941	78 957	95 898	174 855	2 060 399	2 205 304	4 265 703
1950	92 478	110 440	202 918	2 272 025	2 442 967	4 714 992
1960	122 661	136 573	259 234	2 663 432	2 765 629	5 429 061
1970	157 277	174 322	331 599	3 089 326	3 180 457	6 269 783
1980	165 358	183 682	349 040	3 114 812	3 251 148	6 365 960
1990	181 708	197 482	379 190	3 390 212	3 483 475	6 873 687
Population résidan	nte active $^I$					
1920	58 046	37 520	95 566	1 236 281	635 444	1 871 725
1930	58 277	34 972	93 249	1 331 358	611 268	1 942 626
1941	58 161	32 926	91 087	1 422 272	570 215	1 992 487
1950	65 871	38 891	104 762	1 515 232	640 424	2 155 656
1960	87 170	53 178	140 348	1 764 160	910 685	2 674 845
1970	104 819	65 384	170 203	1 973 288	1 022 489	2 995 777
1980	106 614	71 975	178 589	1 973 757	1 117 937	3 091 694
1990	118 286	88 633	206 919	2 216 776	1 439 713	3 656 489

<sup>1.</sup> Y compris les personnes en quête d'emploi. Depuis 1960, y compris les personnes occupées à temps partiel.

Source : Office fédéral de la statistique (Berne)

Du recensement de 1920 à celui de 1941, la population résidante genevoise n'augmente qu'au rythme de 0,11 % par an, contre 0,45 % pour la population suisse. Sur le plan de l'emploi, c'est encore plus catastrophique : en 21 ans, le nombre d'actifs diminue de 4 479 unités (– 4,7 %), essentiellement des femmes, alors que durant le même laps de temps, les résidents actifs suisses augmentent de 120 762 personnes (+ 6,5 %), dont un gain de 185 991 actifs (+ 15,0 %) et une perte de 65 229 actives (– 10,3 %); à l'époque déjà, la population féminine active, souvent peu ou pas qualifiée, subit de plein fouet les conséquences de la dégradation de la situation économique.

Ce n'est que peu après la fin de la guerre 1939-1945 que la situation s'inverse. Sur le plan démographique, ce sont les décennies cinquante et soixante qui présentent les accroissements les plus rapides (à Genève, 2,48 % l'an en 1950/1960, 2,49 % durant la décennie suivante; en Suisse, 1,42 % et 1,45 %, respectivement). Ce sont les conditions économiques du moment qui ont entraîné ces valeurs très élevées, notamment l'accroissement rapide des offres d'emploi qui a permis à de nombreux habitants d'une part, de nombreux immigrés d'autre part, de prendre une place sur le marché du travail.

Dans la République, le nombre de résidents actifs a crû de 2,97 % par an dans les années cinquante (2,18 % dans la Confédération) et de 1,95 % (1,14 %) au cours des années soixante. Il convient de relever ici que le travail féminin a augmenté particulièrement vite durant cette période : 3,18 % par an en 1950/1960, 2,09 % en 1960/1970, à Genève.

La décennie suivante (1970-1980) a vu la population résidante active croître dans des proportions nettement plus modestes (0,48 % par an à Genève, 0,32 % en Suisse); on y verra là l'influence de la dépression économique du milieu des années soixante-dix. Il faut aussi noter que si l'accroissement annuel des hommes actifs est, au cours de cette période, très faible (à Genève), voire nul (en Suisse), celui de la population résidante active féminine reste très soutenu (0,97 % dans le canton, 0,90 % dans le pays).

Enfin, du recensement de 1980 à celui de 1990, période excellente économiquement parlant et précédant les années actuelles de très grandes difficultés économiques, la population résidante active augmente encore à un rythme relativement vif, nettement plus marqué pour les femmes (2,10 % par an à Genève, 2,56 % en Suisse) que pour les hommes (1,04 % et 1,17 %, respectivement). On remarquera aussi que pour la première fois depuis le recensement de 1941, l'effectif des actifs du pays augmente plus rapidement que celui du canton.

## Taux spécifique d'activité

Par taux spécifique d'activité<sup>5</sup>, il faut entendre le rapport du nombre total<sup>6</sup> d'actifs à l'ensemble de la population résidante âgée de 15 ans et plus; exprimé en nombre d'actifs pour 100 résidents, le taux spécifique d'activité est calculé pour chaque sexe et pour leur somme (voir le tableau 2). Les valeurs de ce taux présentent un intérêt certain, surtout si on les considère pour chaque sexe pris séparément; c'est ce que nous ferons ici, en négligeant les valeurs obtenues pour l'ensemble des deux sexes.

A noter que dès le recensement de 1960, la population active occupée à temps partiel est prise en compte dans le calcul du taux spécifique d'activité.

Taux spécifique d'activité<sup>1</sup>, selon le sexe, dans le canton de Genève et en Suisse, de 1920 à 1990

Tableau 2

			Genève			Suisse
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1920	92,4	48.0	67,8	93,3	43,2	66,9
1930	90,6	43,0	64,0	91,6	37,9	63,3
1941	87,2	39,3	60,5	89,9	32,8	60,0
1950	86,1	41,0	61,2	88,8	33,7	59,8
1960	85,7	45,8	64,5	87,7	42,5	64,4
1970	83,5	45,4	63,1	84,3	41,5	62,4
1980	78,4	46,3	61,3	79,3	42,1	60,1
1990	77,8	52,4	64,4	79,3	49,3	64.0

1. Nombre d'actifs pour 100 résidents âgés de 15 ans ou plus (dès 1960, y compris les personnes occupées à temps partiel).

Source : Office fédéral de la statistique (Berne) - Office cantonal de la statistique (Genève)

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>Pour reprendre l'expression adoptée par les Nations Unies, dans le n° 43 de leurs *Etudes démographiques* (New York, 1969; page 10); on calcule parfois le taux brut d'activité, qui prend en compte le total des résidents actifs rapporté à la population de tous âges.

Onc., y compris les actifs de moins de 15 ans lorsqu'ils ont été recensés (voir les définitions en annexe).

## 2.1 Taux spécifique d'activité, sexe masculin

En 1920, à Genève, la valeur de ce taux était égale à 92,4 %. Durant les décennies suivantes, elle a diminué continuellement, plus ou moins régulièrement, pour atteindre 77,8 % en 1990. Il y a, bien entendu, des éléments d'explication à ce mouvement, de nature purement démographique d'une part, de nature socio-économique d'autre part :

- sur le plan démographique, il convient de citer le vieillissement démographique; le nombre et la proportion d'hommes atteignant des âges de plus en plus élevés augmentent d'un recensement à l'autre; et à ces âges, par choix ou par obligation, on travaille moins, toutes choses égales par ailleurs, qu'à l'âge adulte par exemple;
- · sur le plan socio-économique, on peut retenir :
  - une entrée de plus en plus tardive dans la vie active (allongement de la durée d'étude et de formation<sup>7</sup>; année "sabbatique" prise de plus en plus couramment avant d'avoir un premier emploi; etc.);
  - une sortie de plus en plus précoce de la vie active, dès 60 ans pour certains, et surtout dès 65 ans (causes : entrée en vigueur de l'AVS dès le 1<sup>er</sup> janvier 1948; mise en place du deuxième pilier de la prévoyance vieillesse; augmentation de certaines possibilités d'épargne personnelle résultant de l'évolution économique des quarante dernières années; diminution du nombre et de la proportion d'indépendants, en particulier des paysans, qui ont toujours eu tendance à travailler plus tardivement que les salariés des secteurs secondaire et tertiaire).

Tous ces facteurs concourent à la diminution du taux spécifique d'activité de la population masculine.

Dans l'ensemble du pays, l'évolution de la valeur des taux spécifiques d'activité (sexe masculin) a été quasiment identique à celle observée dans le canton; précisons simplement que la valeur des taux suisses est toujours légèrement supérieure à celle des taux genevois. Elément d'explication : aux âges jeunes et aux âges élevés, les taux «fédéraux» sont toujours un peu supérieurs aux taux du canton; d'une part, jusqu'à moins de trente ans, les jeunes Suisses sont vraisemblablement moins scolarisés que les jeunes Genevois, d'autre part, aux âges élevés, la population paysanne, proportionnellement plus importante dans la Confédération que dans la République, tire les valeurs des taux vers le haut.

## 2.2 Taux spécifique d'activité, sexe féminin

Tant à Genève qu'en Suisse, les valeurs successives du taux spécifique d'activité de la population féminine présentent un profil fort différent de celui du sexe masculin. De 1920 à 1941, on observe une diminution des valeurs du taux; ensuite, ces valeurs augmentent à peu près régulièrement et, lors du dernier recensement, elles sont assez nettement supérieures à ce qu'elles étaient soixante-dix ans plus tôt. A titre d'exemple : dans le canton, la proportion de femmes actives était égale à 48,0 % en 1920, à 39,3 % en 1941, à 45,8 % en 1960 et à 52,4 % en 1990; pour l'ensemble du pays, les valeurs comparables sont égales à 43,2 %, 32,8 %, 42,5 % et 49,3 %, respectivement.

Comment expliquer, brièvement, ce mouvement qui diverge complètement de celui observé dans la population masculine? Dans cette dernière, les facteurs mentionnés ont tous une influence qui tend à diminuer la proportion d'actifs aux âges jeunes et aux âges élevés, la proportion des adultes actifs restant pratiquement stable.

Ce n'est pas le cas dans la population féminine, où s'exercent l'influence de facteurs contradictoires, certains ayant pour effet de diminuer les effectifs relatifs des actives, d'autres ayant pour effet de les augmenter; cette influence est notamment en corrélation étroite avec l'âge des femmes.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>Voir par exemple : RIETSCHIN R. Le niveau de formation de la population du canton de Genève, Aspects statistiques n° 100, Genève, Office cantonal de la statistique, novembre 1994 (p. 7).

Parmi les facteurs tendant à diminuer la valeur du taux spécifique d'activité des femmes, on notera ;

- le vieillissement démographique, dont l'influence est identique à celle observée chez les hommes;
- l'entrée en activité retardée chez les jeunes femmes âgées de moins de 20 ans, due à l'allongement de la scolarité; cette évolution a commencé de manière marquée à Genève au cours des années cinquante; elle est chronologiquement retardée en Suisse et son ampleur est moindre;
- une sortie d'activité plus précoce aux âges les plus élevés, surtout depuis une trentaine d'années, mais moins forte que pour le sexe masculin, le taux d'activité des femmes ayant toujours été faible dès 60 ans<sup>8</sup>.

En revanche, la participation de plus en plus importante des femmes adultes à la vie active, notamment par le biais des occupations à temps partiel, tend à faire augmenter la valeur du taux spécifique d'activité des femmes. Ce mouvement peut être observé dès le recensement de 1960 (c'est dire qu'il a commencé dans les années cinquante); les causes de celui-là peuvent être brièvement résumées comme suit :

- comme pour le sexe masculin, l'offre d'emploi en hausse continue, du début des années cinquante à la fin des années 1980, approximativement;
- d'une manière générale, le désir grandissant des femmes, au moins pour une partie d'entre elles, d'avoir une vie active autre que celle du foyer;
- l'obligation d'assurer un revenu d'appoint pour bon nombre de femmes mariées;
- la nécessité quasi absolue de s'assurer un revenu pour toute une catégorie de femmes dont le nombre et la proportion vont croissant : les divorcées avec ou sans enfants.

Ce dernier point est particulièrement important en milieu urbain; c'est ce qui explique vraisemblablement le fait que dès l'âge de 25 ans, les taux d'activité féminins sont, à Genève, systématiquement supérieurs à ceux que l'on peut observer en Suisse, au moins jusqu'à l'âge officiel de l'AVS. Résultat: comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la valeur du taux spécifique d'activité féminine est toujours plus élevée dans le canton que dans la Confédération.

# 3. Taux d'activité par groupe d'âges

Par taux d'activité par groupe d'âges, il faut entendre le rapport du nombre total d'actifs d'un groupe d'âges déterminé à l'ensemble des résidents du même groupe d'âges. Les groupes d'âges sont quinquennaux de 15 à 69 ans; un dernier groupe d'âges, ouvert, concerne la population de 70 ans et plus. Enfin, ces taux sont calculés pour chaque sexe.

Il convient de retenir aussi :

- que les personnes occupées à temps partiel ne sont prises en compte pour le calcul des taux par groupe d'âges que depuis 1970;
- que les actifs de moins de 15 ans ne sont pas compris dans le calcul des taux du groupe «15-19 ans»;
- qu'en 1990, les personnes ne travaillant que de une à cinq heures ont été prises en compte lors des calculs des taux concernés<sup>9</sup>;
- que tous les taux sont présentés en annexe sous forme de tableaux et de graphiques.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup>A ce sujet, nous renvoyons le lecteur à l'article paru (pp. 27 et suivantes) dans les *Mélanges démographiques*, n° 89, Genève, Service cantonal de statistique, décembre 1992, qui traite de l'«activité des personnes âgées, en Suisse, depuis 1920».

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup>Voir les définitions à l'annexe F.

## 3.1 Taux d'activité par groupe d'âges, sexe masculin

#### De 15 à 19 ans

Dans ce groupe d'âges, les taux sont en diminution constante, rapide, durant toute la période observée; à Genève, 77 % des jeunes garçons sont actifs en 1920, 33 % seulement 70 ans plus tard. Cause principale : allongement de la durée de formation ou d'étude.

Les taux genevois sont toujours inférieurs aux taux suisses, l'écart allant en s'accentuant. Causes : taux de scolarisation plus élevé à Genève; population agricole proportionnellement plus importante en Suisse.

#### De 20 à 24 ans

La valeur des taux, tant genevois que suisses, est en diminution continue, en particulier dès les années soixante; les taux du canton sont toujours inférieurs aux taux «fédéraux». Causes : vraisemblablement les mêmes que pour le groupe d'âges précédent.

#### De 25 à 29 ans

La valeur des taux d'activité de ce groupe d'âges laisse entrevoir une très légère tendance à la baisse durant les soixante-dix ans de la période d'observation; dans l'ensemble de la Confédération, ils sont toujours un peu supérieurs à ce qu'ils sont dans la République. La prolongation du temps des études universitaires est probablement la cause de cette tendance.

## De 30 à 59 ans (groupes d'âges quinquennaux)

L'examen des taux pour ces groupes d'âges ne présente pas un intérêt majeur, leurs valeurs étant proche de l'unité. A noter :

- de 55 à 59 ans, la valeur du taux est un peu inférieure à celles des groupes d'âges précédents;
- l'activité en Suisse est toujours très légèrement supérieure à l'activité dans le canton.

#### De 60 à 64 ans

L'évolution du taux de ce groupe d'âges présente le même profile en Suisse et à Genève : diminution de 1920 à 1941 (les années de crise), augmentation jusqu'en 1960 (années de forte aspiration de la maind'oeuvre vers le marché du travail), diminution ensuite; ces mouvements sont toujours assez peu marqués. En 1990, à Genève, les 75 % de cette population sont actifs, contre quelque 80 % en Suisse.

#### De 65 à 69 ans

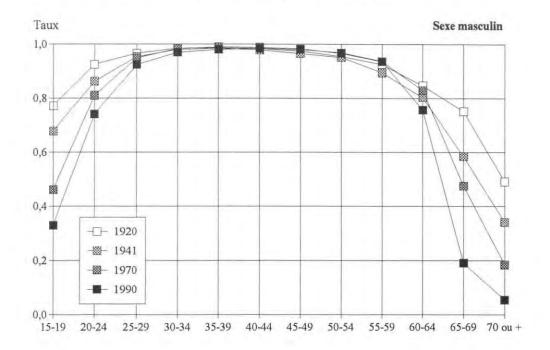
Dans ce groupe d'âges, la valeur du taux diminue régulièrement jusqu'au recensement de 1960, puis la baisse s'accélère, particulièrement dans les années soixante. A Genève, on observe les valeurs suivantes : en 1920, 0,752; en 1960, 0,563; en 1980, 0,252 et en 1990, 0,190. Les taux calculés pour l'ensemble de la Suisse sont toujours relativement plus élevés que dans le canton sauf, curieusement en 1970 (0,190 ici, 0,173 là). Les causes de cette évolution ont été évoquées plus haut (cf. le point 2.1).

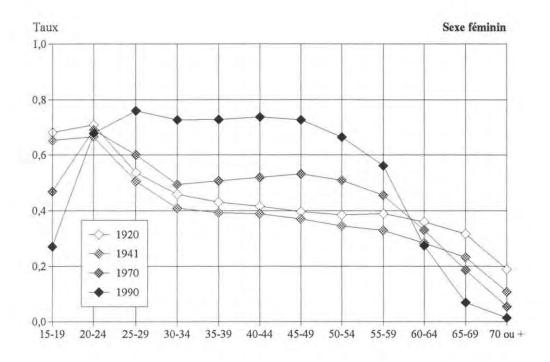
#### A 70 ans et plus

Vieillissement démographique et amélioration de l'ensemble des conditions socio-économiques expliquent la forte diminution du nombre relatif d'actifs de ce groupe. Exemple : en Suisse, en 1920, 60 % des résidents étaient actifs; aujourd'hui 5 % seulement.

Canton de Genève Graphique 1

## Taux d'activité selon le sexe et le groupe d'âges, de 1920 à 1990

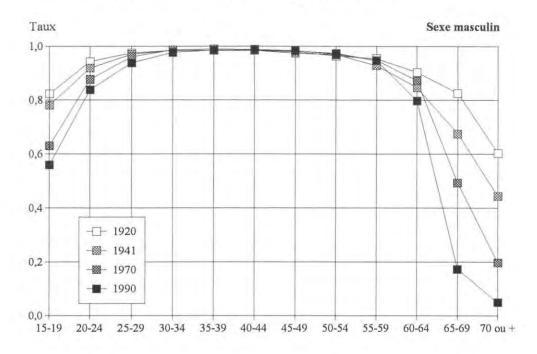


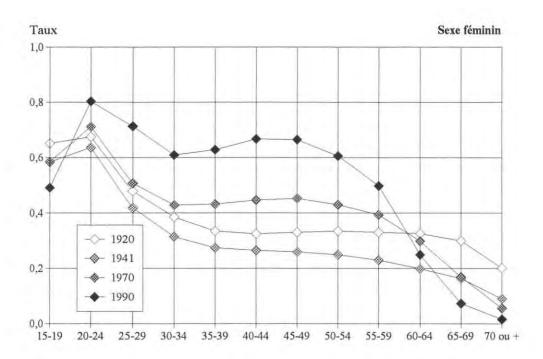


Suisse

Graphique 2

## Taux d'activité selon le sexe et le groupe d'âges, de 1920 à 1990





## 3.2 Taux d'activité par groupe d'âges, sexe féminin

#### De 15 à 19 ans

Dans le canton de Genève, le nombre relatif d'actives diminue très lentement jusqu'en 1960, de manière rapide ensuite (en 1960, 60 % des filles sont actives contre 27 % en 1990); ici encore, l'allongement de la durée des études jusqu'à la maturité au moins exerce une influence notable. On peut relever que jusqu'en 1950, la valeur du taux d'activité des Genevoises est plus élevée que celle des Suissesses, alors que la tendance s'inverse fortement après. On peut imaginer qu'à une époque où les filles n'étaient guère poussées vers les études, un canton urbain offrait aux femmes plus de possibilités d'emploi qu'une société encore assez fortement rurale, voire agricole.

#### De 20 à 24 ans

A Genève, le taux d'activité reste assez stable tout au long de la période étudiée; on peut penser que le nombre de jeunes femmes poursuivant leurs études, en hausse depuis au moins 1960, suit un mouvement parallèle à celui des femmes avant pris un emploi.

Jusqu'en 1950, le taux d'activité cantonal est un peu plus élevé que le taux suisse; dès 1960, c'est le contraire. Au recensement de 1990, 68 % des Genevoises de ces âges sont actives, contre 80 % des Suissesses.

## De 25 à 59 ans (groupes d'âges quinquennaux)

Pour chacun des groupes d'âges quinquennaux, de 25 à 59 ans, la valeur des taux d'activité présente le même profil général : légère diminution ou quasi-stabilité de 1920 à 1941, augmentation ensuite, relativement rapide, et cela aussi bien à Genève qu'en Suisse. De plus, les taux genevois sont systématiquement supérieurs aux taux suisses.

L'accroissement de la participation des femmes à la vie active est particulièrement visible ici et l'influence des conditions socio-économiques propres à notre canton, notamment le travail à temps partiel, sont bien mises en évidence.

#### De 60 à 64 ans

Rappelons que l'AVS a été introduite le 1<sup>er</sup> janvier 1948. De cette date à la fin de 1956, l'âge de la retraite pour les femmes était fixé à 65 ans; ensuite, il a été abaissé de deux ans jusqu'au 31 décembre 1963 où cet âge-limite a encore été diminué d'un an et, depuis de nombreuses années, les femmes peuvent prétendre à une prestation de retraite dès l'âge de 62 ans révolus.

Assez curieusement, l'évolution de l'âge à la retraite ne semble pas avoir eu une très forte influence sur la valeur du taux d'activité de ce groupe d'âges. Cette valeur augmente, notamment, de 1941 à 1960 dans la République, de 1941 à 1970 dans la Confédération. On peut vraisemblablement voir là l'influence de la forte demande en main-d'oeuvre qui a caractérisé l'économie depuis la fin de la guerre. De 1970 à 1990, on observe toutefois une diminution de l'activité relative des femmes. La valeur du taux d'activité était égale, en 1970, à 0,331 dans le canton et à 0,299 en Suisse; en 1990, respectivement 0,275 et 0,249. On peut penser que cette diminution assez faible résulte pour une part des montants encore relativement modestes des rentes AVS et de la structure socio-démographique de la population féminine (beaucoup de femmes divorcées) qui a pour effet de diminuer le montant des rentes auxquelles elles ont droit 10.

<sup>10</sup> Voir aussi publication citée en bas de la page 8.

#### De 65 à 69 ans

Dans ce groupe d'âges, la valeur du taux d'activité est évidemment basse. A Genève, de 1930 à 1960, quelque 23 % des femmes sont encore actives à ces âges; la diminution est ensuite rapide et, en 1990, on ne compte plus que 7 actives pour 100 résidentes<sup>10</sup>.

## A 70 ans et plus

En 1990, il n'y a quasiment plus d'actives, alors qu'on en recensait encore 20 % il y a soixante-dix ans; le vieillissement démographique en est la cause principale.

## 4. Durée moyenne de vie active

Grâce aux taux d'activité par groupe d'âges, il est possible de calculer la durée moyenne de vie active d'un groupe de «générations» (générations réelles : effectif des personnes nées une année ou un groupe d'années données ; ou générations fictives : effectif calculé à partir des données par groupe d'âges observées lors d'un recensement). Deux types de mesure peuvent être envisagés : le nombre brut d'années de vie active et le nombre net d'années de vie active. Le nombre brut d'années de vie active représente le nombre moyen d'années de vie active des individus d'une génération qui ne décèdent pas avant d'avoir atteint l'âge de la retraite; le nombre net équivaut au nombre moyen d'années de vie active d'une génération, compte tenu des personnes dont la vie active est interrompue par le décès avant l'âge de la retraite. Le nombre brut d'années de vie active dépend donc uniquement de l'âge auquel les individus commencent à travailler et celui auquel cesse leur activité, alors que le nombre net d'années de vie active est également influencé par le taux instantané de mortalité (dans les deux cas, l'invalidité ou toute autre forme d'arrêt de l'activité étant prises en compte implicitement).

Nous examinerons successivement l'évolution de la durée moyenne de vie active (méthode du nombre brut d'années actives), de 15 ans (âge supposé d'entrée en activité) à 65 ans ou à 70 ans (âges supposés de sortie d'activité), tant à Genève qu'en Suisse :

- à l'époque de chaque recensement, pour les sexes masculin et féminin<sup>11</sup> (il s'agit donc ici de générations fictives);
- dans deux groupes de générations réelles, pour le sexe masculin et le canton de Genève uniquement.

## 4.1 Durée moyenne de vie active à l'époque des recensements

Les résultats de nos calculs figurent au tableau 3.

Prenons, comme exemple, une population entrant en activité à 15 ans et prenant sa retraite à 65 ans, dans le canton de Genève. Théoriquement, chaque individu de cette population a une durée potentielle d'activité égale à 50 ans; mais comme chaque personne, pour une raison ou une autre, ne travaille pas systématiquement tout au long de sa vie potentiellement active, la durée brute moyenne de la vie active (ou nombre brut d'années actives) était égale, en 1920, à 46,6 ans pour les hommes, à 23,8 ans pour les femmes; en 1990, les valeurs correspondantes sont égales à 42,9 ans et 30,6 ans. En d'autres termes, un homme passait, il y a soixante-dix ans, 93 % de sa vie potentiellement active à travailler, aujourd'hui 86 %; pour les femmes, respectivement 48 % et 61 % (précisons que pour celles-là, le temps consacré aux travaux ménagers et à l'éducation des enfants n'est pas compté).

En soixante-dix ans, à Genève toujours, la durée brute de vie active a diminué de 8 % pour le sexe masculin, alors qu'elle a augmenté de 29 % pour le sexe féminin. Pour les actifs, cette évolution

<sup>11</sup> Notons que, généralement, on ne fait ces calculs que pour le sexe masculin, la cessation et la reprise d'activité étant beaucoup moins courantes que dans la population féminine.

s'explique par une baisse sensible des taux d'activité aux âges jeunes (15-24 ans), par une baisse modérée de ces taux dans les groupes d'âges 25-29 ans et 60-64 ans, comme nous l'avons déjà mentionné. Pour les actives, la baisse de la valeur du taux d'activité aux âges jeunes (15-19 ans) et, mais dans une mesure moindre, à 60-64 ans, est largement compensée par l'accroissement du taux à tous les autres âges.

Un autre exemple, pris chez les actifs, permet d'illustrer l'influence de la baisse des taux d'activité aux âges élevés (65 à 69 ans). La différence entre le nombre brut d'années actives calculée pour un homme prenant sa retraite à 70 ans ou pour son «collègue» cessant de travailler à 65 ans était de 3,8 ans en 1920 et de 0,9 an en 1990. En d'autres termes, un travailleur prenant sa retraite à 70 ans, en 1920, avait travaillé 8,2 % de plus que celui arrêtant de travailler à 65 ans; en 1990, 2,1 %.

Durée moyenne de vie active, selon le sexe, dans le canton de Genève et en Suisse, de 1920 à  $1990^{J}$ 

Tableau 3

A STATE OF THE STA								
	1920	1930	1941	1950	1960	1970	1980	1990
	De 15 à 65 a	ans						
Hommes								
Genève	46,6	46,2	45,3	45,0	45,3	44,5	43,4	42,9
Suisse	47,5	47,0	46,7	46,8	46,8	46,1	45,2	45,0
Différence Suisse - Genève	0,9	0,8	1,5	1,7	1,5	1,6	1,8	2,1
Suisse, si Genève = 100	102,0	101,8	103,3	103,9	103,3	103,6	104,1	104,9
Femmes								
Genève	23,8	22,0	21,7	23,0	24,2	25,6	27,2	30,6
Suisse	20,9	18,6	17,2	18,2	19,3	23,4	25,0	29,7
Différence Suisse - Genève	-3,0	-3,4	-4,6	-4,8	-4,9	-2,1	-2,2	-0,9
Suisse, si Genève = 100	87,6	84,5	79,0	78,9	79,6	91,7	91,9	96,9
	De 15 à 70	ans						
Hommes								
Genève	50,4	49,6	48,2	48,1	48,1	46,9	44,7	43,8
Suisse	51,6	50,7	50,1	50,1	49,7	48,5	46,5	45,8
Différence Suisse - Genève	1,3	1,2	1,9	2,0	1,6	1,7	1.8	2,0
Suisse, si Genève = 100	102,6	102,4	104.0	104,1	103,4	103,6	104,0	104,6
Femmes								
Genève	25,4	23,1	22,9	24,2	25,4	26,5	27,7	31,0
Suisse	22,4	19,6	18,0	19,0	20,1	24,3	25,5	30,1
Différence Suisse - Genève	-3,0	-3,5	-4,9	-5,1	-5,3	-2,2	-2,2	-0,9
Suisse, si Genève = 100	88,0	84,8	78,6	78,8	79,3	91,7	92,2	97,0

Méthode du nombre brut d'années actives. Dès 1970, y compris les personnes occupées à temps partiel. Par rapport aux données publiées dans l'"Aspects statistiques " n° 89, les valeurs du nombre brut d'années actives sont ici légèrement supérieures (pour la Suisse, de 1920 à 1960). Précédemment, on a utilisé le taux du groupe d'âges 14-19 ans; les calculs présentés ici retiennent le groupe 15-19 ans.

Source : Office fédéral de la statistique (Berne) - Office cantonal de la statistique (Genève)

Pour l'ensemble du pays, on retrouve le même profil d'évolution; signalons toutefois que la durée brute moyenne de vie active est toujours supérieure à ce que l'on observe dans le canton, pour le sexe masculin; c'est le cas contraire chez les femmes.

## 4.2 Durée moyenne de vie active dans deux groupes de générations

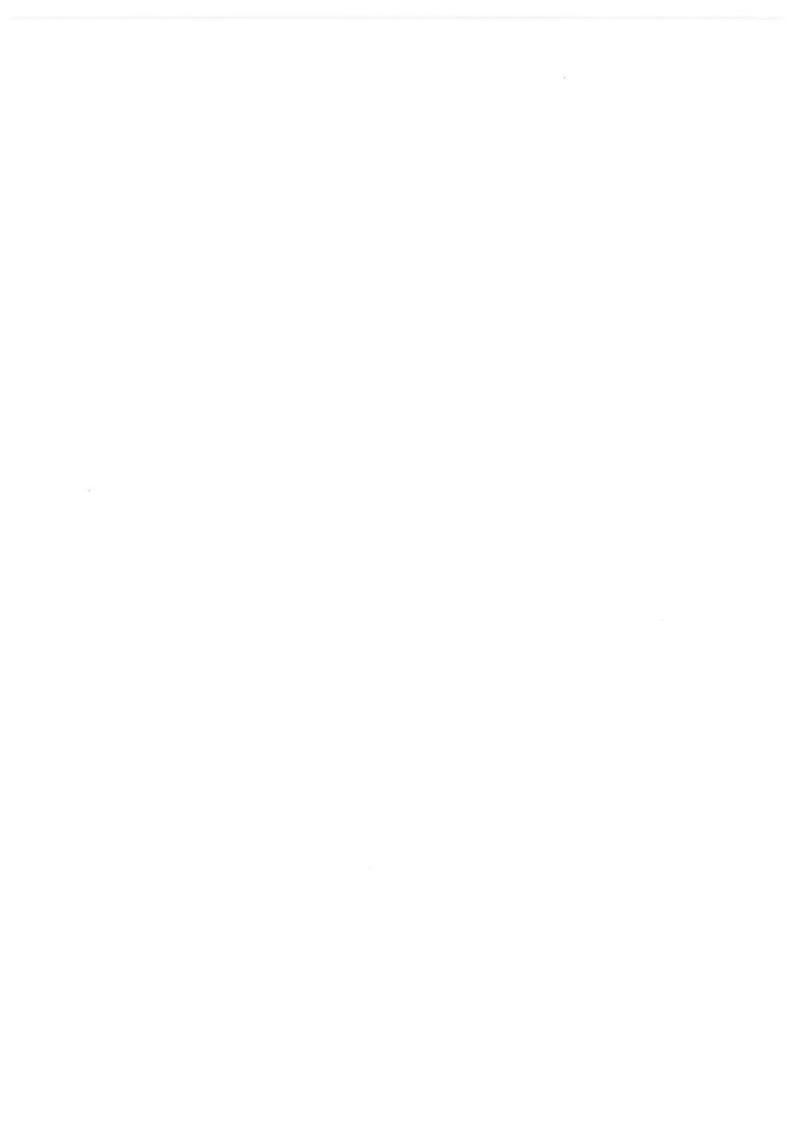
A partir des valeurs des taux d'activité par groupe d'âges obtenus selon les résultats des recensements de 1920 à 1990, nous avons estimé le nombre brut d'années actives pour deux groupes de générations : 1901-1905 (entrée en activité en moyenne un peu avant 1920) et 1951-1955 (entrée en activité en moyenne un peu avant 1970).

Selon ces estimations, les deux groupes de générations retenus auraient eu une durée moyenne brute de vie active (de 15 ans à l'âge de la retraite) dont les valeurs sont les suivantes (pour le sexe masculin, à Genève) :

			Age à	la retraite
		60 ans	65 ans	70 ans
Générations	1901-1905	42,5	46,7	49,1
Générations	1951-1955	39,9	43,3	43,8
Différence	<ul> <li>en années</li> </ul>	-2,6	-3,4	- 5,3
	• en %	-6,1	-7,3	-10.8

L'écart relativement faible observé à 60 ans s'explique par le fait que, pour autant que l'âge de la retraite reste fixé à 65 ans à l'avenir, la valeur du taux d'activité à 55-59 ans diminue lentement; de plus, dans une génération, les taux successifs aux âges jeunes (15-24 ans par exemple) diminuent moins rapidement que d'une observation censitaire à l'autre.

En revanche, l'écart assez important qui se manifeste à 70 ans résulte du fait que les taux d'activité masculins après 65 ans ont diminué très rapidement au cours des quelque vingt-cinq dernières années.



## Annexes

- A.1 Population résidante et population résidante active, de 1920 à 1990 (canton de Genève)
- A.2 Population résidante et population résidante active, de 1920 à 1990 (Suisse)
- B.1 Taux d'activité selon le sexe, par groupe d'âges, de 1920 à 1990 (canton de Genève)
- B.2 Taux d'activité selon le sexe, par groupe d'âges, de 1920 à 1990 (Suisse)
- Population résidante active selon le sexe, par groupe d'âges, de 1920 à 1990 (canton de Genève)
- D Taux d'activité selon le sexe, par groupe d'âges, dans le canton de Genève et en Suisse, de 1920 à 1990 (un graphique par groupe d'âges)
- E Taux d'activité selon le sexe, par groupe d'âges, dans le canton de Genève et en Suisse, de 1920 à 1990 (un graphique par recensement)
- F Définition de la population résidante active

Annexe A.1

Canton de Genève

## Population résidante et population résidante active, de 1920 à 1990 (1)

	1920	1930	1941	1950	1960	1970	1980	1990
Population résidante								
Nombres absolus								
Hommes	77 742	77 233	78 957	92 478	122 661	157 277	165 358	181 708
Femmes	93 258	94 133	95 898	110 440	136 573	174 322	183 682	197 482
Total	171 000	171 366	174 855	202 918	259 234	331 599	349 040	379 190
Accroissement intercensitaire								
nombres absolus								
Hommes	111	-509	1 724	13 521	30 183	34 616	8 081	16 350
Femmes	HI	875	1 765	14 542	26 133	37 749	9 360	13 800
Total	///	366	3 489	28 063	56 316	72 365	17 441	30 150
Accroissement intercensitaire								
annuel moyen en pour cent (2)								
Hommes	111	-0,07	0,20	1,77	2,86	2,52	0,50	0,95
Femmes	///	0,09	0,17	1,58	2,15	2,47	0,52	0,73
Total	111	0,02	0,18	1,67	2,48	2,49	0,51	0,83
Si 1920 = 100								
Hommes	100	99,3	101,6	119,0	157,8	202,3	212,7	233,7
Femmes	100	100,9	102,8	118,4	146,4	186,9	197,0	211,8
Total	100	100,2	102,3	118,7	151,6	193,9	204,1	221,7
Population résidante active								
Nombres absolus								
Hommes	58 046	58 277	58 161	65 871	87 170	104 819	106 614	118 286
Femmes	37 520	34 972	32 926	38 891	53 178	65 384	71 975	88 633
Total	95 566	93 249	91 087	104 762	140 348	170 203	178 589	206 919
Accroissement intercensitaire								
nombres absolus								
Hommes	111	231	-116	7 710	21 299	17 649	1 795	11 672
Femmes	111	-2 548	-2 046	5 965	14 287	12 206	6 591	16 658
Total	111	-2 317	-2 162	13 675	35 586	29 855	8 386	28 330
Accroissement intercensitaire								
annuel moyen en pour cent (2)								
Hommes	111	0,04	-0,02	1,39	2,84	1,86	0,17	1,04
Femmes	111	-0,70	-0,55	1,87	3,18	2,09	0,97	2,10
Total	///	-0,25	-0,21	1,57	2,97	1,95	0,48	1,48
Si 1920 = 100								
Hommes	100	100,4	100,2	113,5	150,2	180,6	183,7	203,8
Femmes	100	93,2	87,8	103,7	141,7	174,3	191,8	236,2
Total	100	97,6	95,3	109,6	146,9	178,1	186,9	216,5
Actifs pour 100 résidents (3)								
Hommes	92,4	90,6	87,2	86,1	85,7	83,5	78,4	77,8
Femmes	48,0	43,0	39,3	41,0	45,8	45,4	46,3	52,4
2,010000								

<sup>(1)</sup> De 1920 à 1950 dans le canton de Genève, y compris les actifs de moins de 15 ans. Dès 1960, y compris les personnes occupées à temps partiel.

<sup>(2)</sup> Formule des intérêts composés.

<sup>(3) 100</sup> x (actifs de tous âges) / (résidents âgés de 15 ans ou plus).

Annexe A.2

Suisse Population résidante et population résidante active, de 1920 à 1990 (1)

	1920	1930	1941	1950	1960	1970	1980	1990
Population résidante								
Nombres absolus								
Hommes	1 871 123	1 958 349	2 060 399	2 272 025	2 663 432	3 089 326	3 114 812	3 390 212
Femmes	2 009 197	2 108 051	2 205 304	2 442 967	2 765 629	3 180 457	3 251 148	3 483 475
Total	3 880 320	4 066 400	4 265 703	4 714 992	5 429 061	6 269 783	6 365 960	6 873 687
Accroissement intercensitaire								
nombres absolus								
Hommes	///	87 226	102 050	211 626	391 407	425 894	25 486	275 400
Femmes	111	98 854	97 253	237 663	322 662	414 828	70 691	232 327
Total	III	186 080	199 303	449 289	714 069	840 722	96 177	507 727
Accroissement intercensitaire								
annuel moyen en pour cent (2)								
Hommes	111	0,46	0,46	1,09	1,60	1,49	0,08	0,85
Femmes	111	0,48	0,41	1,14	1,25	1,41	0,22	0,69
Total	///	0,47	0,44	1,12	1,42	1,45	0,15	0,77
Si 1920 = 100								
Hommes	100	104,7	110,1	121,4	142,3	165,1	166,5	181,2
Femmes	100	104,9	109,8	121,6	137,6	158,3	161,8	173,4
Total	100	104,8	109,9	121,5	139,9	161,6	164,1	177,1
Population résidante active								
Nombres absolus								
Hommes	1 236 281	1 331 358	1 422 272	1 515 292	1 764 160	1 973 288	1 973 757	2 216 776
Femmes	635 444	611 268	570 215	640 424	910 685	1 022 489	1 117 937	1 439 713
Total	1 871 725	1 942 626	1 992 487	2 155 716	2 674 845	2 995 777	3 091 694	3 656 489
Accroissement intercensitaire								
nombres absolus								
Hommes	111	95 077	90 914	93 020	248 868	209 128	469	243 019
Femmes	111	-24 176	-41 053	70 209	270 261	111 804	95 448	321 776
Total	///	70 901	49 861	163 229	519 129	320 932	95 917	564 795
Accroissement intercensitaire								
annuel moyen en pour cent (2)								
Hommes	///	0,74	0,60	0,71	1,53	1,13	0,00	1,17
Femmes	111	-0,39	-0,63	1,30	3,58	1,16	0,90	2,56
Total	///	0,37	0,23	0,88	2,18	1,14	0,32	1,69
Si 1920 = 100								
Hommes	100	107,7	115,0	122,6	142,7	159,6	159,7	179,3
Femmes	100	96,2	89,7	100,8	143,3	160,9	175,9	226,6
Total	100	103,8	106,5	115,2	142,9	160,1	165,2	195,4
Actifs pour 100 résidents (3)			1					
Hommes	93,3	91,6	89,9	88,8	87,7	84,3	79,3	79,3
Femmes	43,2	37,9	32,8	33,7	42,5	41,5	42,1	49,3
Total	66,9	63,3	60,0	59,8	64,4	62,4	60,1	64,0

<sup>(1)</sup> De 1920 à 1960 en Suisse, y compris les actifs de moins de 15 ans. Dès 1960, y compris les personnes occupés à temps partiel. (2) Formule des intérêts composés.

<sup>(3) 100</sup> x (actifs de tous âges) / (résidents âgés de 15 ans ou plus).

Annexe B.1

Canton de Genève

Taux d'activité selon le sexe, par groupe d'âges, de 1920 à 1990 (1)

	1920	1930	1941	1950	1960	1970	1980	1990
Hommes								
15-19 ans	0,772	0,756	0,678	0,626	0,591	0,462	0,398	0,329
20-24	0,925	0,924	0,862	0,833	0,851	0,810	0,748	0,741
25-29	0,965	0,969	0,953	0,920	0,943	0,948	0,924	0,924
30-34	0,984	0,983	0,980	0,975	0,973	0,983	0,974	0,970
35-39	0,987	0,988	0,985	0,981	0,983	0,989	0,986	0,980
40-44	0,984	0,983	0,979	0,985	0,982	0,988	0,987	0,985
45-49	0,974	0,974	0,965	0,976	0,980	0,981	0,982	0,980
50-54	0,954	0,951	0,951	0,966	0,970	0,966	0,968	0,968
55-59	0,925	0,902	0,895	0,926	0,943	0,935	0,928	0,936
60-64	0,847	0,807	0,804	0,819	0,843	0,830	0,789	0,758
65-69	0,752	0,678	0,585	0,609	0,563	0,477	0,252	0,190
70 ans ou plus	0,492	0,423	0,341	0,343	0,289	0,184	0,083	0,054
Femmes								
15-19 ans	0,680	0,691	0,653	0,656	0,602	0,469	0,366	0,271
20-24	0,708	0,714	0,666	0,681	0,681	0,691	0,677	0,678
25-29	0,537	0,519	0,506	0,521	0,533	0,601	0,676	0,760
30-34	0,459	0,427	0,409	0,417	0,453	0,495	0,608	0,726
35-39	0,431	0,383	0,393	0,410	0,456	0,507	0,599	0,728
40-44	0,415	0,371	0,389	0,398	0,458	0,519	0,603	0,737
45-49	0,397	0,359	0,371	0,407	0,453	0,533	0,590	0,726
50-54	0,385	0,340	0,345	0,407	0,441	0,510	0,550	0,664
55-59	0,390	0,311	0,329	0,377	0,419	0,455	0,494	0,562
60-64	0,360	0,278	0,285	0,327	0,344	0,331	0,284	0,275
65-69	0,317	0,229	0,232	0,228	0,235	0,186	0,088	0,070
70 ans ou plus	0,189	0,127	0,108	0,110	0,093	0,055	0,026	0,014

<sup>(1)</sup> De 1920 à 1950, un certain nombre d'actifs de moins de 15 ans ont été recensés; ils n'ont pas été pris en compte ici. Dès 1970, y compris les personnes occupées à temps partiel.

Annexe B.2

Suisse Taux d'activité selon le sexe, par groupe d'âges, de 1920 à 1990 (1)

	1920	1930	1941	1950	1960	1970	1980	1990
Hommes								
15-19 ans	0,823	0,806	0,781	0,738	0,692	0,630	0,567	0,560
20-24	0,944	0,948	0,920	0,908	0,912	0,877	0,849	0,838
25-29	0,976	0,978	0,971	0,961	0,970	0,962	0,948	0,939
30-34	0,985	0,985	0,985	0,985	0,990	0,988	0,983	0,978
35-39	0,985	0,985	0,985	0,985	0,990	0,991	0,989	0,986
40-44	0,985	0,980	0,985	0,985	0,990	0,989	0,988	0,987
45-49	0,980	0,975	0,975	0,985	0,985	0,984	0,983	0,983
50-54	0,965	0,960	0,970	0,970	0,975	0,971	0,969	0,974
55-59	0,955	0,930	0,930	0,960	0,965	0,949	0,936	0,948
60-64	0,904	0,853	0,847	0,879	0,888	0,873	0,827	0,798
65-69	0,826	0,747	0,675	0,659	0,592	0,493	0,255	0,173
70 ans ou plus	0,604	0,517	0,445	0,402	0,308	0,198	0,094	0,050
Femmes								
15-19 ans	0,652	0,630	0,585	0,640	0,632	0,586	0,511	0,492
20-24	0,676	0,675	0,637	0,676	0,699	0,712	0,762	0,804
25-29	0,479	0,451	0,418	0,408	0,432	0,507	0,586	0,714
30-34	0,385	0,340	0,315	0,300	0,335	0,429	0,489	0,609
35-39	0,335	0,300	0,275	0,265	0,295	0,432	0,503	0,629
40-44	0,325	0,285	0,265	0,275	0,295	0,447	0,523	0,668
45-49	0,330	0,275	0,260	0,285	0,305	0,453	0,508	0,666
50-54	0,335	0,270	0,250	0,280	0,310	0,429	0,469	0,606
55-59	0,330	0,250	0,230	0,265	0,295	0,394	0,411	0,499
60-64	0,326	0,236	0,199	0,238	0,254	0,299	0,244	0,249
65-69	0,299	0,207	0,163	0,173	0,173	0,170	0,095	0,074
70 ans ou plus	0,202	0,132	0,090	0,086	0,074	0,056	0,029	0,016

<sup>(1)</sup> De 1920 à 1960, un certain nombre d'actifs de moins de 15 ans ont été recensés; ils n'ont pas été pris en compte ici. De 1920 à 1960, les taux des groupes d'âges quinquennaux de 30 à 59 ans ont été estimés par l'OCSTAT à partir des taux des groupes d'âges décennaux établis par l'OFS. Dès 1970, y compris les personnes occupées à temps partiel.

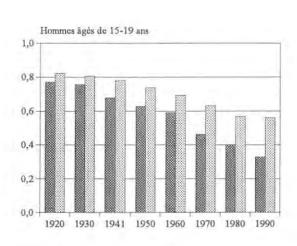
Annexe C

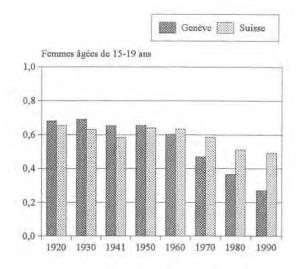
Canton de Genève

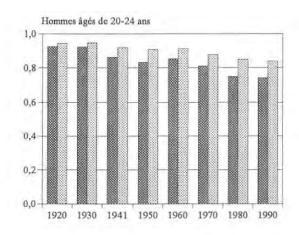
Population résidante active selon le sexe, par groupe d'âges, de 1920 à 1990 (1)

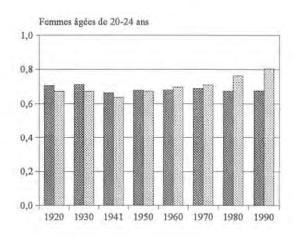
	1920	1930	1941	1950	1960	1970	1980	1990
Hommes								
Moins de 15 ans	436	143	5	4		-	_	
15-19	5 210	4 492	3 378	3 120	4 883	4 004	4 727	3 692
20-24	7 655	7 434	4 933	6 084	9 473	10 709	9 569	10 271
25-29	7 188	7 064	6 190	7 3 7 9	11 193	14 903	11 891	15 432
30-34	6 765	7014	7 363	6 494	10 667	14 538	14 239	15 683
35-39	6 615	6 489	7 389	7 3 0 4	9 778	13 405	14 678	14 136
40-44	6 3 5 9	5 921	6 809	8 180	7 740	11 820	13 017	14 477
45-49	5 480	5 656	6 110	7.486	8 090	10 225	12 085	14 143
50-54	4 3 0 9	5 018	5 181	6 692	8 3 2 7	7 557	10 418	11 889
55-59	3 515	3 873	4 410	5 307	7 043	7 243	8 538	10 108
60-64	2 232	2 563	3 339	3 797	5 061	6 103	5 097	6 526
65-69	1 293	1 570	1 842	2 262	2 556	2 718	1 407	1 266
70 ans ou plus	989	1 040	1 212	1 762	1 951	1 594	948	663
Total	58 046	58 277	58 161	65 871	86 762	104 819	106 614	118 286
Femmes								
Moins de 15 ans	306	162	5	2	_	-		-
15-19	5 692	5 275	3 997	4 180	5 798	4 590	4 560	2 9 7 9
20-24	6 654	6 430	4 3 0 4	5 500	7376	10 675	9 053	9 619
25-29	4 775	4 483	3 577	4 484	5 809	10 258	9 217	12 573
30-34	3 754	3 589	3 502	3 097	4 852	7 017	9 627	11 392
35-39	3 354	3 050	3 424	3 552	4 694	6 613	9 496	10 773
40-44	3 181	2 742	3 231	3 748	3 881	6 286	7 9 5 6	11 658
45-49	2 620	2 5 1 5	2 892	3 705	4 196	5 956	7 258	11 361
50-54	2 162	2 280	2 409	3 418	4 277	4 438	6 281	8 364
55-59	1 952	1 726	2 100	2 828	3 851	4 105	5 100	6 287
60-64	1 425	1.258	1 660	2 079	2 764	3 031	2 183	2 689
65-69	898	847	1 086	1 265	1 591	1 527	693	606
70 ans ou plus	747	615	739	1 033	1 139	888	551	332
Total	37 520	34 972	32 926	38 891	50 228	65 384	71 975	88 633
En tout								
Moins de 15 ans	742	305	10	6	-	~		-
15-19	10 902	9 767	7 3 7 5	7 300	10 681	8 594	9 287	6 671
20-24	14 309	13 864	9 237	11 584	16 849	21 384	18 622	19 890
25-29	11 963	11 547	9 767	11 863	17 002	25 161	21 108	28 005
30-34	10 519	10 603	10 865	9 591	15 519	21 555	23 866	27 075
35-39	9 969	9 539	10 813	10 856	14 472	20 018	24 174	24 909
40-44	9 540	8 663	10 040	11 928	11 621	18 106	20 973	26 135
45-49	8 100	8 171	9 002	11 191	12 286	16 181	19 343	25 504
50-54	6 471	7 298	7 590	10 110	12 604	11 995	16 699	20 253
55-59	5 467	5 599	6 510	8 135	10 894	11 348	13 638	16 395
60-64	3 657	3 821	4 999	5 876	7 825	9 134	7 280	9 215
65-69	2 191	2 417	2 928	3 527	4 147	4 245	2 100	1 872
70 ans ou plus	1 736	1 655	1 951	2 795	3 090	2 482	1 499	995
Total	95 566	93 249	91 087	104 762	136 990	170 203	178 589	206 919

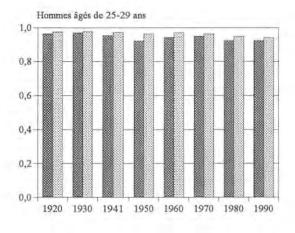
(1) Dès 1970, y compris les personnes occupées à temps partiel.

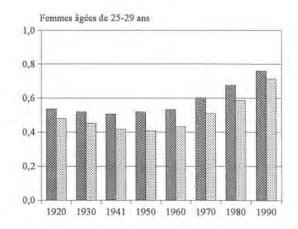




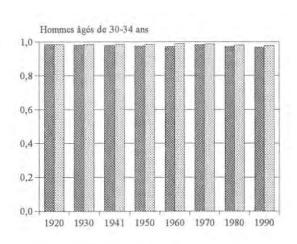


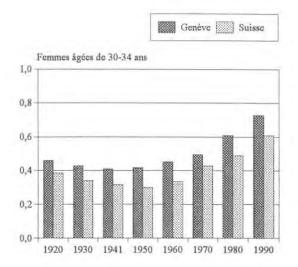


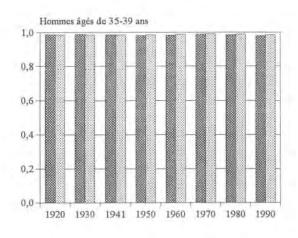


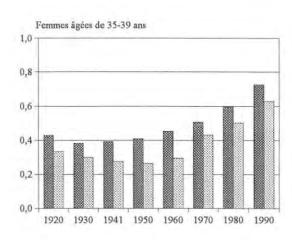


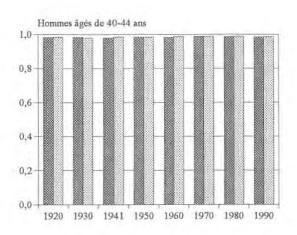
(suite)

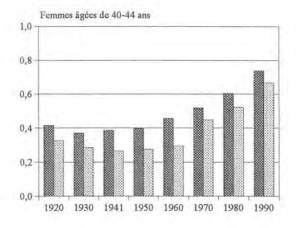




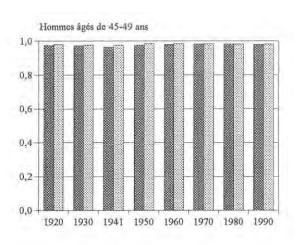


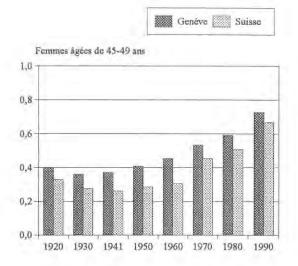


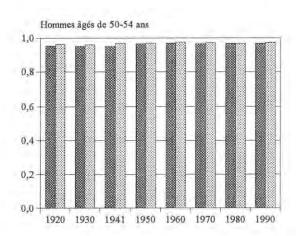


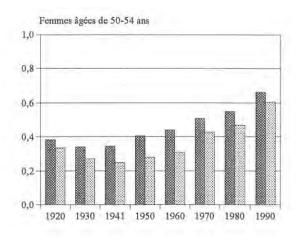


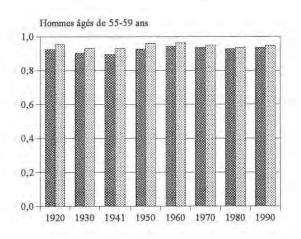
(suite)

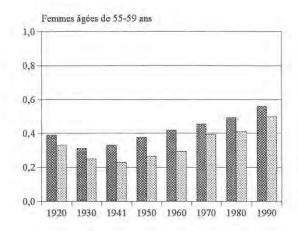




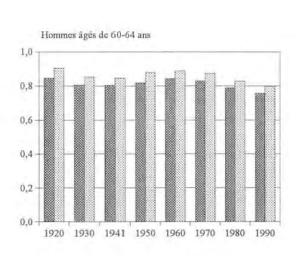


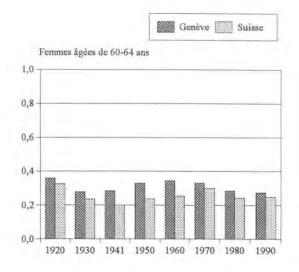


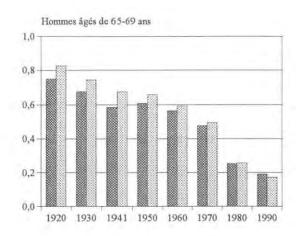


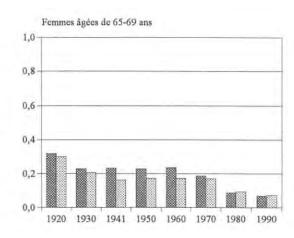


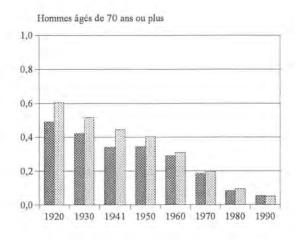
(suite et fin)

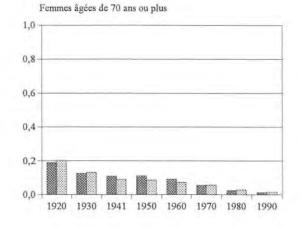




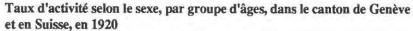


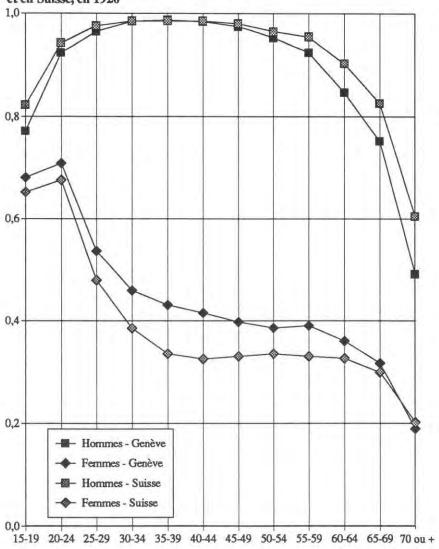




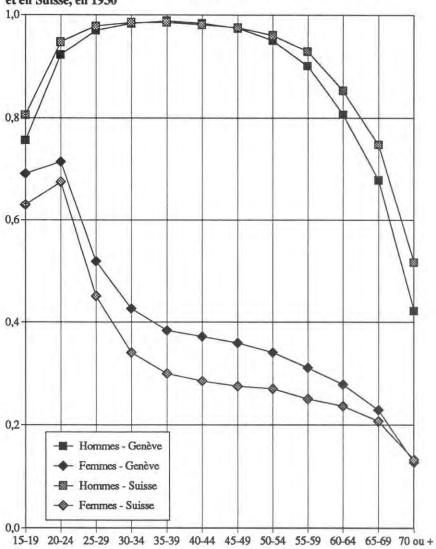


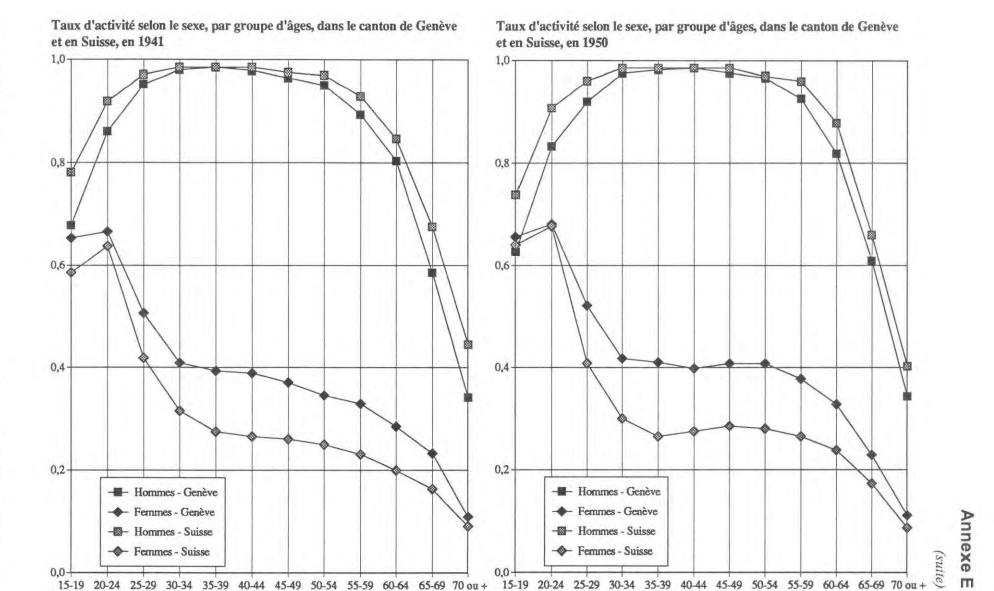
Office cantonal de la statistique (OCSTAT) - Genève



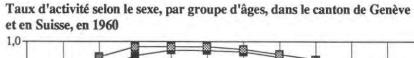


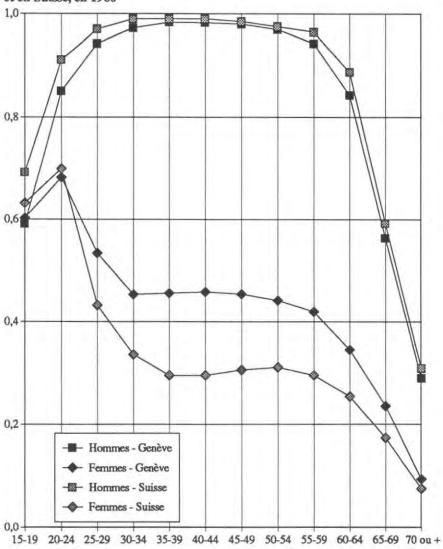
Taux d'activité selon le sexe, par groupe d'âges, dans le canton de Genève et en Suisse, en 1930



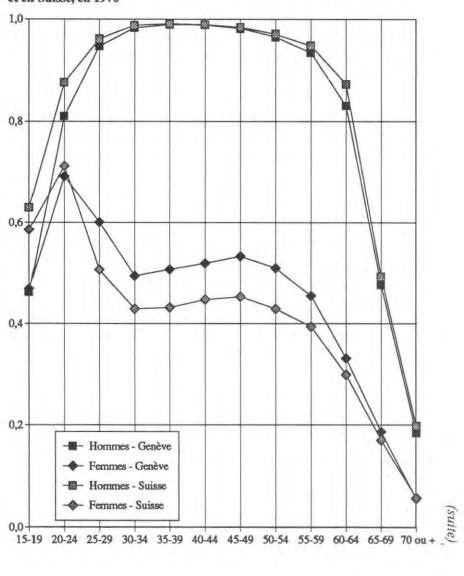


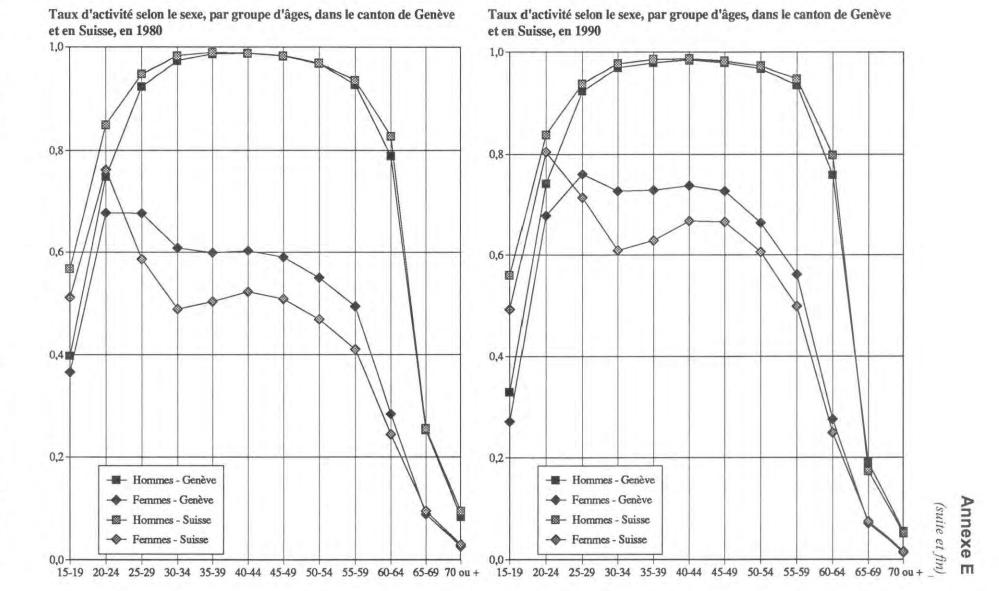
Annexe E





Taux d'activité selon le sexe, par groupe d'âges, dans le canton de Genève et en Suisse, en 1970





## Annexe F

## Définition de la population résidante active

## Remarques générales

Lors des recensements fédéraux de la population, la population résidante active est bien entendu recensée au lieu de domicile. Il s'ensuit que certaines activités ou professions peuvent apparaître en un lieu où elles n'existent pas, étant exercées par exemple dans une autre commune ou un autre canton, voire à l'étranger.

Dans une optique cantonale, cette définition entraîne le fait que les résidants genevois qui travaillent en France voisine, dans le canton de Vaud, voire ailleurs en Suisse, font partie de la population résidante active du canton; par contre, les frontaliers et les navetteurs en provenance d'un canton voisin ne font pas partie de cette population.

D'un recensement à l'autre, la définition de la population résidante active a subi quelques modifications; celle-là figure dans les publications *ad hoc* qu'édite tous les dix ans l'Office fédéral de la statistique. Bien que ces modifications n'aient le plus souvent qu'une incidence relativement mineure sur les résultats mis à disposition, il n'en reste pas moins que ceux-ci ne sont pas toujours strictement comparables sur le plan chronologique. Le lecteur voudra bien s'en souvenir lors de l'examen et de l'utilisation des chiffres publiés.

Une certaine imprécision semble notamment régner entre les notions de *population active ayant une* activité accessoire et population active occupée à temps partiel, et cela de 1920 à 1960. En nous fondant sur les explications publiées par l'Office fédéral de la statistique dans ses diverses livraisons, nous avons retenu ici, dans un souci de comparabilité entre les données suisses et genevoises, les résultats suivants :

- l'effectif global de la population résidante active comprend les personnes actives occupées à temps partiel dès 1960;
- l'effectif par sexe et groupe d'âges de la population résidante active comprend les personnes actives occupées à temps partiel dès 1970.

Pour le reste, un résumé des principales définitions de la population résidante active, lors de chaque recensement, figure ci-dessous.

## Recensement de 1990

La définition donnée par l'Office fédéral de la statistique est la suivante 12 (extrait) :

«Par personnes actives, on entend toutes les personnes âgées d'au moins 15 ans (nées en 1975 ou avant), qui sont soit occupées, soit au chômage. Les apprentis et apprenties sont considérés comme personnes actives occupées».

<sup>12</sup>OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE. Recensement fédéral de la population 1990, Vie active, Tableaux géographiques, Berne, Office fédéral de la statistique, 1993 (pp. XXIII et XXIV).

On pourra également consulter :

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE. Recensement fédéral de la population 1980, Suisse, Activité économique, Volume 9, Berne, Office fédéral de la statistique, 1985, où figure un résumé des définitions de la population active de 1860 à 1980 (pp. 22 et 23).

«Par personnes actives occupées, on entend les personnes qui consacrent au moins une heure par semaine à un travail productif au sens de la comptabilité nationale. Pour le recensement de la population de 1980, la valeur seuil de l'activité économique était de 6 heures. On a ramené cette valeur seuil à une heure pour être en unisson avec les normes internationales». Notons ici que les personnes ayant déclaré ne travailler que de une à cinq heures par semaine, en 1990, ne sont, dans le canton, que 865 (130 hommes et 735 femmes), soit 0,4 % de l'ensemble de la population résidante active.

«Parmi les personnes actives occupées, on distingue celles qui sont occupées à plein temps et celles qui le sont à temps partiel. Chez ces dernières, on différencie par ailleurs celles ayant un seul emploi de celles en ayant deux ou plusieurs».

«Sont considérées comme étant au chômage les personnes qui, à la date du recensement, n'étaient pas occupées mais ont déclaré être en quête d'un emploi ou être assurées d'en obtenir un. Elles ne sauraient être mises sur le même plan que les *chômeurs inscrits* de la statistique de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), qui ne constituent qu'un sous-groupe des personnes au chômage. La statistique de l'OFIAMT recense en effet exclusivement les chômeurs inscrits à l'Office du travail» (à Genève, à l'Office cantonal de l'emploi).

En résumé, et en retenant la terminologie de l'Union européenne pour qui, de plus, les expressions population active et personnes actives sont équivalentes, la population résidante comprend :

- la population résidante active, avec
  - les personnes actives occupées;
  - les personnes actives disponibles en quête d'un emploi;
- · la population résidante inactive.

## Recensement de 1980

Différence par rapport à 1990 :

le temps de travail hebdomadaire est fixé à 6 heures au moins.

#### Recensement de 1970

Différence par rapport à 1980 :

 l'âge limite pour être inclus dans la population résidante active est fixé à 13 ans; aucun enfant de moins de 15 ans n'a été recensé en tant qu'actif à Genève ou en Suisse.

#### Recensement de 1960

Différences par rapport à 1970 :

- le temps de travail hebdomadaire est fixé à 20 heures au moins, sauf dans les cas où une activité de moins de 20 heures par semaine est la seule source de revenus;
- l'activité des personnes qui ne travaillent qu'à titre accessoire (ménagères, retraités, étudiants travaillant à temps partiel) n'est pas prise en compte, sauf dans les tableaux globaux rétrospectifs (jusqu'en 1930 compris, pour la Suisse entière; sur le plan cantonal, ces résultats complémentaires rétrospectifs n'apparaissent pas dans les publications de l'OFS, sauf pour l'année 1960). En 1960, à

Genève, 3 358 personnes (408 hommes et 2 950 femmes) ont déclaré travailler à temps partiel. Elles sont comprises dans les chiffres globaux de la population résidante active mais pas dans la ventilation de celle-là par sexe et groupe d'âges;

aucun enfant de moins de 15 ans n'a été recensé en tant qu'actif à Genève.

### Recensement de 1950

Différence par rapport à 1960 :

l'âge limite pour être inclus dans la population résidante active est fixé à 14 ans; 6 enfants (4 garçons et 2 filles) de moins de 15 ans ont été recensés en tant qu'actifs à Genève!

## Recensement de 1941

Mêmes définitions générales qu'en 1950. 10 enfants (5 garçons et 5 filles) de moins de 15 ans recensés en tant qu'actifs à Genève!

#### Recensement de 1930

Différence par rapport à 1941:

pas de limite inférieure d'âge pour être inclus dans la population résidante active; 305 enfants (143 garçons et 162 filles) de moins de 15 ans ont été recensés en tant qu'actifs à Genève.

## Recensement de 1920

Mêmes définitions générales qu'en 1930. 742 enfants (436 garçons et 306 filles) de moins de 15 ans recensés en tant qu'actifs à Genève.

## Remarque relative aux actifs de moins de 15 ans

Le lecteur genevois pourra peut-être s'étonner de relever que des enfants de moins de 15 ans soient recensés dans la population résidante active, de 1920 à 1950, alors que les lois sur l'instruction publique de 1886 et de 1940 stipulent que l'école est obligatoire pour tous les enfants âgés de 6 à 15 ans révolus.

On passera sur les effectifs recensés en 1941 et en 1950, qui relèvent de l'anecdote, voire de l'erreur statistique! En revanche, la population résidante active compte 742 enfants de moins de 15 ans en 1920 et 305 en 1930, effectifs qui ne sont pas tout à fait négligeables. On peut avancer quelques éléments d'explication:

à son article 12, la loi du 5 juin 1886 précise : «les personnes qui occupent des enfants âgés de moins de 15 ans révolus ne peuvent s'opposer à ce qu'ils reçoivent régulièrement l'instruction obligatoire ...»<sup>13</sup>; cette précision laisse supposer qu'une certaine activité rémunérée était alors, et pour plusieurs décennies, tolérée pour les enfants de moins de 15 ans;

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup>MAGNIN Charles, MARCACI Marco. Le Passé Composé, Les âges de l'école dans la Genève d'il y a cent ans, Genève, Tribune Editions, 1987 (p. 26).

• durant la législature de 1919-1923, «afin d'éviter le chômage et l'oisiveté des jeunes sortant de l'école à 14 ans, la durée de la scolarité obligatoire fut portée à 15 ans pour les enfants de l'agglomération urbaine, avec libération possible à l'âge de 14 ans s'ils justifiaient d'une occupation régulière»<sup>14</sup>. La limite de 15 ans fixée en 1886 avait-elle été abrogée ? Etait-elle appliquée d'une manière «souple», vu les difficultés de l'époque ?

Pour terminer, relevons encore que, pour l'ensemble du pays, 12 185 enfants de moins de 15 ans ont été recensés en 1920, 5 039 en 1930, 4 592 en 1941, 2 599 en 1950 et 1 416 en 1960.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup>MORADPOUR Eric. Ecole et jeunesse, Esquisse d'une histoire des débats au parlement genevois, 1846-1961, Cahiers du SRS, n° 14, Genève, Service de la recherche sociologique, juillet 1981 (p. 162).

# Collection "Aspects statistiques" : liste des cahiers parus depuis 1982

Économie genevoise,	rétrospective annuelle
---------------------	------------------------

No	55	Février	1987	Rétrospective	1986
$N^{o}$	59	Février	1988	"	1987
No	64	Février	1989	.00	1988
No	73	Février	1990	-10	1989
No	82	Mars	1991	**	1990
No	86	Mars	1992		1991
No	91	Mars	1993	· U	1992
$N^{o}$	97	Mars	1994		1993

## Recensements fédéraux de la population et des logements (RFP)

No	30	Octobre	1982	RFP 1980	2.	Structures	de la populatio	n des comi	nunes
No	32	Décembre	1982	RFP 1980	3.	Structures	de la population	on du canto	n
No	35	Mai	1983	RFP 1980	4.	Ménages :	composition	et taille	
No	38	Septembre	1983	RFP 1980	5.	Bâtiments	et logements		
No	42	Décembre	1984	RFP 1980	6.	Population	active et mou	vements pe	ndulaires
No	44	Mai	1985	RFP 1980	7.	Conditions	d'habitation d	les ménage	s (1)
No	45	Juillet	1985	RFP 1980	8.	11		"	(2)
No	46	Août	1985	RFP 1980	9.	0	16	- 11	(3)
No	52	Juin	1986	RFP 1980	10.	Structure p	rofessionnelle	de la popu	lation résidante active
No	99	Octobre	1994	RFP 1990					n résidante active du RFP 90 [Volume 3]
Nº	100	Novembre	1994	RFP 1990			ormation de la FP 90 [Volume		du canton de Genève.
No	101	Novembre	1994	Etude socio	-dén	nographique	de l'électorat	genevois	
Nº	102	Janvier	1995	RFP 1990	La	population r		e dans le ca	nton de Genève de me 51

## Population (état, mouvement, perspectives)

No	28	Février	1982	Évolution récente de la natalité à Genève
No	31	Novembre	1982	Note sur l'évolution des divorces à Genève
No	49	Janvier	1986	Évolution de la population étrangère à Genève, 1981-1984
No	58	Décembre	1987	Émigration des Suisses hors du canton de Genève, 1984-1986
No	71	Novembre	1989	Note sur l'évolution des conceptions hors mariage, à Genève et en Suisse
No	76	Septembre	1990	Perspectives de population pour le canton de Genève jusqu'en 2010
$N^{o}$	80	Octobre	1990	L'émigration des Suisses hors du canton de Genève
No	84	Mai	1991	L'acquisition de la nationalité suisse dans le canton de Genève
No	88	Octobre	1992	Transports et pendulaires à Genève : résultats de deux enquêtes
No	89	Décembre	1992	Mélanges démographiques
No	92	Juillet	1993	L'enquête suisse sur la population active de 1991 : résultats pour Genève
No	93	Novembre	1993	Mélanges démographiques

## Emploi et vie active

No	36	Juin	1983	Les emplois	àG	enève en 1982; enquête de septembre 1982			
No	50	Février	1986	Évolution d	Évolution de l'emploi à Genève				
No	57	Septembre	1987	RFE 1985	1.	Les administrations publiques dans le canton			
No	62	Novembre	1988	RFE 1985	3.	Évolution de l'emploi par branche économique 1975			
No	63	Février	1989	La main-d'o	euvi	re frontalière dans le canton de Genève			
No	66	Mars	1989	RFE 1985	4.	Les entreprises établies à Genève			
No	68	Mai	1989	RFE 1985	5.	Évolution de l'emploi dans les communes genevoises 1975-82-85			
No	69	Juin	1989	RFE 1985	6.	Établissements et personnes occupées dans le canton de Genève			
No	74	Mars	1990	RFE 1985	7.	Le commerce de détail à Genève			

$N^{o}$	77	Octobre	1990	RFE 1985	8.		Valeur de la production dans le canton de Genève;
$N^{o}$	78	Cantambra	1000	RFE 1985	0		estimations par branche économique Le secteur de la santé à Genève
		Septembre					
No	81		1990				entreprises dans le canton de Genève 1986-1989
No No	83 95	Mai Février	1991 1994	Evolution d	le l'e	m	La dépendance économique à Genève nploi à Genève entre 1985 et 1991. Résultats des recensements
No	96	Février	1994	Les emplois	s dan	ns	reprises [Volume 1] s les communes genevoises entre 1985 et 1991. Résultats des
4				recensemen	ts te	de	déraux des entreprises [Volume 2]
Agricul	61	Octobre	1988	RFE 1985	2	T	Le recensement de l'agriculture à Genève (RFA)
Énergie		Octobre	1700	KIT 1903	2.	4	Le récensement de l'agriculture à Geneve (KPA)
Energie Nº	53	Novembre	1986	Le point su	r les	S	statistiques de l'énergie dans le canton de Genève
Industr		512121012		1			
Nº Nº	40	Avril	1984	Évolution d	le l'e	em	mploi dans l'industrie genevoise, 1966-1982
				ommerciaux			
No							quête à Genève, au 1er décembre 1981
No No	27 34	Février Mars	1982 1983	resultats de	o i en	14	" 1982
No		Mars	1985	Dámiltoto d	a 11 au		
	43			Resultats de	e i ei	nq	quête à Genève, au ler juin 1984
No	48	Octobre	1985				" 1985
No	54	Décembre					1900
No No	65 98	Février Mars	1989 1994		nts i	inc	" 1987 et 1988 noccupés à Genève
		urances, h					accupes a concre
						~	
No No	70 94	Août Décembre	1989	Les banque			enève enève : offre, demande et conjoncture
			1995	Litotelleric	, a O	ICI	eneve . orne, demande et conjoneture
Secteur No	72	national Janvier	1990	Le secteur	inter	rns	national à Genève, bilan 1989
				avec l'étrang			
No	33	Février	1983	Résultats 1			****
No	51	Avril	1986	Evolution	9/2	-1	1984
Salaires	s, rev	enus et pres	tations	sociales			
Nº	39	Décembre	1983	Revenus di en Suisse	strib	ué	nés par branche à Genève; salaires moyens à Genève et
$N^{o}$	90	Décembre	1992	La structure	e des	SS	salaires à Genève en octobre 1991
Prix, lo	yers						
No	26	Février	1982	Évolution s	eme	st	strielle des loyers; rétrospective et résultats de novembre 1981
$N^{o}$	29	Avril	1982	Évolution o	les p	ri	rix à la consommation; bilan 1981 et perspectives 1982
$N^{o}$	37	Juin	1983	Prix à la co	nsor	m	nmation et loyers; évolution 1982-1983
No	41	Juillet	1984	11			" évolution 1983-1984
No	56	Juillet	1987				" évolution 1984-1986
No	60	Septembre		Évolution o	les p	ori	rix à la consommation 1983-1987; comparaison Genève/Suisse
No	67	Avril	1989				eau des loyers en cas de changement de locataire
No	75	Juin	1990				rix à la consommation (bilan 1989)
No	85	Juin	1991				eau des loyers à Genève; situation à fin 1990
Finance	es pul	oliques					
No	87	Janvier	1992				able des sociétés de capitaux à Genève. Évolution des dépenses
Conjon	cture			publiques o	lu ca	int	nton de Genève et de ses communes
No No	47	Septembre	1985	Le mouven	nent	de	de fonds des CCP à Genève, 1960-1984
		organisation			1,000		A WAY STANDERS TO STANDED SO SO SO SO SO SO
No		Octobre	1990		tion		cortographique de données statistiques
IN	19	Octobre	1990	Representa	uon	Ci	cartographique de données statistiques

# Collection "Aspects statistiques"

## Derniers numéros parus

#### N' 93 Novembre 1993

Mélanges démographiques

#### N° 94 Décembre 1993

L'hôtellerie à Genève : offre, demande et conjoncture

#### N° 95 Février 1994

Evolution de l'emploi à Genève entre 1985 et 1991 Résultats des recensements fédéraux des entreprises. Volume 1

#### Nº 96 Février 1994

Les emplois dans les communes genevoises entre 1985 et 1991

Résultats des recensements fédéraux des entreprises. Volume 2

#### N° 97 Mars 1994

Economie genevoise : rétrospective 1993 Avec quelques éléments de prévision pour 1994

#### N' 98 Mars 1994

Les logements inoccupés à Genève

#### Nº 99 Octobre 1994

Structure professionnelle de la population résidante active du canton de Genève en 1990 Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990. Volume 3

#### N' 100 Novembre 1994

Le niveau de formation de la population du canton de Genève

Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990. Volume 4

### N° 101 Novembre 1994

Etude socio-démographique de l'électorat genevois

## N' 102 Janvier 1995

La population résidante active dans le canton de Genève de 1920 à 1990.

Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990. Volume 5

# Liste complète des numéros parus

Voir pages 35 et 36.

#### Prix 1995

Ce numéro	15 F
Abonnement annuel (6 à 8 numéros par an)	40 F
Abonnement combiné	80 F
Abonnement général	250 F

## Renseignements et commandes

Téléphone : 022 / 787 67 07 Télécopieur : 022 / 736 29 45

## Publications de l'Office cantonal de la statistique

## Données générales

### Annuaire statistique

Environ 380 pages, parution vers la fin du mois d'octobre; recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton de Genève et ses communes

#### Mémento statistique

Dépliant annuel paraissant en mai (gratuit)

#### Bulletin statistique

Bulletin mensuel de 8 pages, complété d'une feuille trimestrielle de données suisses et d'un cahier récapitulatif paraissant en avril

## Données commentées, analyses

Quatre séries identifiables par leur couleur

#### Aspects statistiques

Couleur bleue, 4 à 6 numéros par an; série consacrée à la présentation commentée et illustrée de sujets divers traités périodiquement ou d'études ponctuelles.

#### Données statistiques

Couleur jaune, 8 à 10 numéros par an; série permettant la diffusion rapide de résultats statistiques sous la forme de tableaux brièvement commentés

#### Etudes et documents

Couleur rouge, diffusion par souscription; documents techniques ou données statistiques ayant valeur d'archives

#### Reflets conjoncturels

Couleur brune; trimestriel traitant de la conjoncture économique à Genève

## Feuilles périodiques diverses

#### Marche des affaires

Feuilles de couleur orange

Industrie: résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle avec complément trimestriel

Hôtellerie : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle

Construction: résultats de l'enquête sur l'activité de la construction et choix d'indicateurs conjoncturels complémentaires; feuille trimestrielle

Commerce de détail : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle

Services immobiliers : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle

#### Indice genevois des prix de la construction de logements

Recueil de tableaux, avec commentaires, couleur turquoise, paraissant début juin

#### Indices des prix à la consommation

Feuille mensuelle, couleur violette; tableaux sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois